Les origines de Dessalines,
première capitale d'Haïti.
Pour une mémoire partagée de l'esclavage

En 2024, le comité du tourisme de Dessalines a choisi de célébrer particulièrement le 220ème anniversaire de l'indépendance d'Haïti et de la fondation de la ville. Dessalines fut en effet la première capitale de la jeune république, la première nation noire ayant conquis son indépendance, comme elle le revendique fièrement. L'Académie de Savoie a choisi de donner une place à cet anniversaire. Cette initiative bienvenue, au-delà d'une rencontre fortuite avec Haïti, n'est pas dépourvue de sens, ainsi que nous allons essayer de le montrer.

Mais pourquoi un historien de Savoie, ancien archiviste départemental, désormais à la retraite, devrait-il s'intéresser à ce sujet fort éloigné de sa formation et des thèmes qu'il a pu aborder dans sa carrière. Et donc quelle légitimité scientifique pour traiter ces questions historiques. Il me faut prendre une double précaution, sur les circonstances et sur le fond, et exposer clairement les limites de l'exercice avant d'entrer dans le vif du sujet.

Mon intérêt et ma connaissance d'Haïti et de Dessalines tiennent beaucoup au hasard de mes fonctions auprès du Conseil départemental de la Savoie. Ce dernier accorde, en effet, un soutien constant et important à l'association *Pays de Savoie Solidaires*. Et celle-ci poursuit , depuis 20 ans, en parallèle à d'autres projets remarquables, un programme de coopération avec les différents partenaires à Dessalines. Coopération dite décentralisée parce qu'elle n'est pas pilotée depuis Paris. Donc en 2017, *Pays de Savoie Solidaires* a organisé une mission d'évaluation pour un possible développement touristique de Dessalines. J'ai eu la chance et l'honneur d'y participer pour le volet patrimoine historique.

Une parenthèse pour souligner avec fierté, au nom de *Pays de Savoie Solidaires*, que ce programme de coopération se poursuit, à distance, malgré la situation dramatique que connaît Haïti, depuis de trop longues années. Ce programme a permis, dans les domaines de la protection civile, de la protection des ressources en eau, de la mobilisation des jeunes et de la société civile, des résultats fragiles mais remarquables. Le secret de la méthode est la recherche systématique de partenariats locaux dans une approche respectueuse. L'association a pour principe, sans cesse réaffirmé, qu'il doit y avoir réciprocité dans ces échanges. Oui nous pouvons apprendre et retirer beaucoup plus que des satisfactions morales en coopérant au développement, en Haïti, au Sénégal dans le département de Bignona (Casamance) et aussi au Liban à Qâa, petite ville de la Bekaa à laquelle je ne peux m'empêcher de penser en ces moments d'actualité tragique au Moyen-Orient.

Il n'en reste pas moins que l'histoire d'Haïti et de son indépendance appartient d'abord aux Haïtiens. C'est eux qui peuvent et doivent l'écrire. Ils le font du reste, souvent avec talent et une légitime fierté nationale. Ceci ne signifie pas qu'un historien français ne devrait pas se pencher sur l'histoire d'Haïti. La démarche scientifique n'interdit aucun sujet par principe. A condition, toutefois, d'établir les fondements légitimes de la démarche. Or pour pouvoir sainement poser des questions relatives à l'histoire d'Haïti, à sa colonisation et à son indépendance, un historien français

ne peut faire autrement que de traiter d'abord le sujet de la mémoire partagée de l'esclavage entre la France et son ancienne colonie.

La colonie française de Saint-Domingue.

Elle s'installe sur la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, celle précisément où Christophe Colomb débarqua. La dénomination d'Haïti vient du nom donné à cette terre par la population originelle des Grandes Antilles, les Tainos, improprement qualifiés d'indiens par les premiers Européens à les rencontrer, comme on le sait. Le peuple autochtone est décrit dans les textes du 17e siècle comme inapte au travail et un obstacle au développement de la colonie. On ne peut passer sous silence que ces peuples ont très vite totalement disparu de l'île. Une preuve, hélas pas la seule dans l'histoire humaine, qu'un génocide peut réussir.

Dès la fin des années 1620, sous Richelieu, des Français sont présents dans la partie ouest d'Hispaniola, exerçant le redouté métier de pirates aux dépens des navires à destination de l'Europe. Jusqu'au début des années 1680, l'ouest d'Hispaniola, déserté par les colons espagnols, est un repaire de flibustiers, avec deux bases principales : l'île de la Tortue sur la côte nord et l'Île-à-Vache sur la côte sud.

Vers 1680, la France impose cependant une présence militaire dans l'ouest d'Hispaniola, face aux Espagnols mais aussi aux Anglais. De 1680 à 1700, les gouverneurs désarment progressivement les flibustiers afin de développer une économie de plantation. La partie nord de l'île est officiellement une possession française à partir du traité de Ryswick (1697) par lequel l'Espagne cède ce territoire à la France. La colonie de Saint-Domingue prend alors une place de premier plan dans la production sucrière française et même mondiale. La principale place de commerce avec Saint-Domingue est alors La Rochelle.

Moreau de Saint-Méry, le promoteur de l'esclavage.

En 1798, Méderic Louis-Elie Moreau de Saint-Méry, colon de Martinique, ancien député de la noblesse aux États généraux de 1789, publie une description très détaillée de la partie française de Saint-Domingue[1].

Son travail décrit très précisément, entre autres régions de l'île, la plaine de l'Artibonite où se situe actuellement la ville de Dessalines. Cette région de piémont des *mornes*, les hautes collines de l'intérieur, très marécageuse, est progressivement aménagée pour limiter les inondations, drainer les terrains, construire des canaux et irriguer correctement. Le tracé rectiligne bien visible sur les cartes et le nom actuels des rivières canalisées, par exemple *La Coupe à l'Inde* qui longe la ville de Dessalines, témoignent encore de ces constructions. Ce travail gigantesque, commencé dans les années 1720, ne sera achevé que dans les années 1780. Dans une large mesure, les cultures actuelles

1 *Description topographique et politique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue : Avec des observations générales sur sa population, sur le caractère & les mœurs de ses divers habitans ; sur son climat, sa culture… accompagnées des détails les plus propres à faire connaître l'état de cette colonie à l'époque du 18 octobre 1789 ; et d'une nouvelle carte de la totalité de l'isle*, Philadelphie, 1796.

de l'Artibonite, principalement des rizières qui fournissent une des trop rares ressources alimentaires d'Haïti, sont les héritières directes de ces aménagements.

Moreau de Saint-Méry couvre d'éloge les colons qui ont « réalisé » cette œuvre titanesque, s'étendant largement sur leur persévérance et leurs succès, sans trop s'attarder sur ceux qui ont physiquement fait le travail. Il explique cependant très clairement que les conditions extrêmes, dans des terrains humides et insalubres, avec des terrassements considérables, impliquent une main d'œuvre dure à la tâche et soumise. Pour justifier moralement cette domination, il développe une théorie raciste au sens premier, 55 ans avant l'*Essai sur l'inégalité des races* de Joseph de Gobineau paru en 1853, souvent présenté comme l'origine des théories racistes contemporaines. Son traité constitutionnel[2] fonde les droits juridiques des êtres humains selon neuf catégories et 128 nuances de couleur de peau, les blancs d'origine européenne étant bien entendu au niveau supérieur. Le lien entre colonisation, racisme et esclavage est ici affirmé et justifié par l'auteur.

Moreau de Saint-Méry est donc un défenseur acharné de l'esclavage, sans être fondamentalement hostile à la Révolution française. Il est membre du club des Feuillants, les partisans d'une monarchie constitutionnelle. C'est un érudit, membre de plusieurs sociétés savantes dont l'Académie de Turin à laquelle il sera élu lors de son séjour en Italie. Franc-maçon, il est opposé à l'absolutisme monarchique. Son traité *Des loix et constitutions* [...] s'ouvre sur une citation de Montesquieu qui lui-même, tout en rejetant le « principe » de l'esclavage en admettait la nécessité pour l'économie des colonies. Moreau de Saint-Méry est bien un homme des Lumières et il joue un rôle politique important entre 1789 et 1791 puis en 1798.

Il s'oppose néanmoins violemment aux auteurs de la *Déclaration des droits de l'Homme*. En 1791, Moreau de Saint-Méry est un des principaux artisans du maintien de l'esclavage. Il quitte l'Assemblée constituante quand celle-ci reconnaît le principe d'égalité entre les hommes de couleur et les blancs. Menacé d'arrestation, il fuit en Amérique. Il reviendra en France sous le Directoire, précisément au moment des premières expéditions françaises pour reprendre en main la colonie de Saint-Domingue contre Toussaint Louverture, en 1798.

Protégé de Talleyrand, il fera ensuite carrière au ministère de la Marine puis comme administrateur délégué dans le duché de Parme. Ses piètres résultats de gestionnaire lui vaudront la disgrâce de Bonaparte. Il ne rentre en grâce qu'à la Restauration mais meurt en 1819.

L'indigo.

La canne à sucre ou le café dominent les cultures à Saint-Domingue. Les plantations de café fournissent jusqu'à 50 % de la consommation européenne. Mais, dans la plaine de l'Artibonite, l'indigo est la culture principale installée par les colons.

La couleur bleue est en effet très précieuse car peu d'éléments chimiques naturels permettent de l'obtenir. Depuis le 12e siècle, le bleu est devenu symbole de luxe en Europe, c'est la couleur du manteau de la Vierge et des vêtements des princesses dans les peintures, enluminures et vitraux[3]. Depuis l'Antiquité, cette couleur est obtenue à partir d'éléments minéraux, fixés à la pierre d'alun, elle-même extraite dans les régions volcaniques du sud de l'Italie. Au début de la période moderne, grâce à une habile organisation économique et marchande, la culture du pastel, entre autres dans le

2 *Loix et constitutions des colonies françoises de l'Amérique sous le vent,* t. 1-6, Paris.
3 Voir Michel Pastoureau, *Bleu : Histoire d'une couleur*, Points, 2014

Lauragais, fait la fortune des capitouls toulousains. Mais au 18e siècle, l'indigo, plante originaire d'Asie, connue depuis l'Antiquité mais qui exige un climat tropical humide, est implantée dans les Caraïbes. Elle remplace le pastel dont elle ruine les cultures en France, provoquant en Languedoc une grave crise alimentaire et sociale[4].

L'Europe et la France du 18e siècle sont friandes de sucre et de café, l'indigo est le symbole d'une prospérité économique. A Saint-Domingue se met en place une colonisation assez spécifique : là où d'autres îles des Caraïbes ou la Louisiane voient des Européens venir pour s'installer durablement, Saint-Domingue est le lieu d'une colonisation spéculative : on y vient non pour fuir la métropole ou s'installer mais pour rapidement devenir riche, très riche, parfois en moins d'une dizaine d'années, avant d'essayer de revenir en France pour profiter d'un nouveau statut social.

L'indigo est une culture en irrigation qui demande à bénéficier d'un bon réseau de drainage. Surtout, l'extraction du colorant exige macération, fermentation et triturage dans des cuves, avec plusieurs phases de pressage et de transfert d'un bassin à l'autre. Lors de sa fermentation, la plante dégage des émanations toxiques, très agressives pour les muqueuses. Avant le 19e siècle, il n'existe aucune possibilité de mécaniser cette production, tout le processus est manuel, très pénible et dangereux. La moindre plaie s'infecte, les poumons sont rapidement attaqués. Les chutes dans les cuves de fermentation sont souvent mortelles. Comme le disent sans détour les partisans de l'esclavage, lui seul permet de produire le colorant dans des conditions économiques satisfaisantes pour répondre aux attentes et à l'avidité des colons.

L'esclavage dans la colonie de Saint-Domingue, combien de morts ?

Les conditions particulières à Saint-Domingue sont parmi les pires conditions d'esclavage documentées dans l'Histoire mondiale, même si les comparaisons en ce domaine sont évidemment complexes à quantifier. La mortalité liée à la capture des esclaves est presque impossible à évaluer, faute de documentation, même si certaines études démographiques laissent entrevoir un bilan terrifiant. Elle est estimée par la plupart des historiens à 15 % lors du transport des esclaves depuis l'Afrique.

L'espérance de vie d'un esclave dans une plantation de Saint-Domingue, elle, est assez bien documentée[5], entre autres en raison des incessants besoins de remplacer la main d'œuvre : 10 ans, soit 10 à 12 % de mortalité indiqués dans les rapports des gouverneurs. Une espérance de vie de 10 ans donne une probabilité (risque) de mortalité de 9,5 % par an[6]. Ce résultat est applicable aux seuls esclaves des plantations, ce qui est la situation d'une large majorité d'entre eux mais pas de la totalité. Une petite minorité d'esclaves avaient incontestablement de meilleures conditions. Par ailleurs, tous ces morts ne sont pas victimes directement des conditions de travail ou des mauvais traitements. Les épidémies prélevaient largement leur part. Toutefois, pendant qu'au 18e siècle la France connaît une sensible amélioration de sa démographie, un tel taux de mortalité, trois fois

4 L'indigo sera lui-même remplacé à la fin du 19e siècle par l'indigotine, colorant de synthèse obtenu par Adolf Von Baeyer. BASF, la firme qu'il a fondée, produit actuellement 80 % du colorant mondial, au prix d'une énorme consommation d'eau. Pour des raisons écologiques, des initiatives récentes réhabilitent la culture de l'indigo, en particulier en Guadeloupe et même en Haïti.

5 Archives nationales d'Outre-Mer : FR.ANOM.C/9 à C/14. *Saint-Domingue. Correspondance des gouverneurs et intendants* qui estiment le taux de mortalité à 10-12 % par an et déplorent la faible natalité des esclaves.

6 Pour un taux de mortalité de 10 %, supposé constant sur la période, la probabilité annuelle de mourir est donnée par la formule $q=1-e^{-\mu}$ où $\mu=0,1$.

supérieur au taux de mortalité en France en 1740[7], permet d'affirmer que, pour les esclaves de Saint-Domingue, en termes statistiques, il n'y a pas de vieillesse ni de « mort naturelle ».

Moreau de Saint-Méry, très précis dans ses descriptions et bien informé, compte 52 000 esclaves en 1713 et 113 000 en 1730. Ses chiffres sont assez cohérents avec le *Recensement numérique de Saint-Domingue* du 15 novembre 1717 qui indique entre 60 et 70 000 esclaves. En 1789, dans la colonie de Saint-Domingue sont recensés[8] 452 000 esclaves pour 30 000 blancs et 28 000 métis et affranchis.

Pour un accroissement de population d'esclaves passée de 52 000 en 1713 à 450 000 en 1789, compte-tenu du taux de mortalité ainsi établi, le calcul du nombre de morts sur 76 ans donne le résultat de 1 621 700[9]. Ceci suppose cependant un taux constant d'accroissement de population, arrivées plus naissances. Or le nombre d'esclaves recensés en 1717 et en 1730 montre que l'accroissement de population est supérieur en début de période[10]. Ceci est cohérent, le commerce des esclaves réussit moins bien à satisfaire les besoins des colons au fur et à mesure que ceux-ci augmentent. A la fin du 18e siècle, les planteurs se plaignent du manque d'esclaves et de la fin du développement de la colonie si ce commerce s'arrête. Par ailleurs, un taux d'accroissement diminuant sur la période au lieu d'être constant implique un plus grand nombre de morts, vraisemblablement d'une valeur non négligeable. Une étude détaillée des arrivées d'esclaves à Saint-Domingue et des naissances dans cette population par année permettrait d'affiner ce résultat.

Néanmoins, l'estimation du nombre des morts de l'esclavage entre 1713 et 1789 s'appuie sur plusieurs sources de données différentes, fiables et concordantes. Un calcul solide en termes méthodologiques permet d'obtenir un résultat qui est un seuil minimal. Le nombre réel est, de manière certaine, sensiblement supérieur.

Pour les 76 années entre 1713 et 1789 qui couvrent l'essentiel de la période d'exploitation coloniale intensive avant l'indépendance d'Haïti, sans tenir compte des morts en Afrique ni dans le transport mais uniquement en conséquence directe de l'esclavage dans la colonie de Saint-Domingue, notre estimation s'élève au minimum à 1,62 million de morts.

La famille Marchand dans l'Artibonite.

En 1804, le héros de l'indépendance d'Haïti, Jacques Dessalines, avant même de prendre le titre d'Empereur, choisit d'implanter la capitale de la nouvelle république sur la plantation Marchand, à

---

7 Yves Blayo, « La mortalité en France de 1740 à 1829 », *Population*, Novembre 1975. Depuis Pierre Goubert, les historiens de la démographie de la France sous l'Ancien Régime considèrent qu'un doublement du taux de mortalité caractérise une crise démographique.

8 Archives nationales d'Outre-Mer : *Recensements coloniaux de Saint-Domingue*, 1788-1789.

9 Le modèle de population au fil du temps suit la formule $P(t)=Pe0^{(b-m)t}$ où b est le taux d'accroissement brut et m le taux de mortalité. Ceci permet de calculer le nombre de décès sur un petit intervalle de temps : dD = m × P (t) dt puis d'intégrer sur 76 ans :

$$D_{total} = \int_0^{76} mP(t)\,dt = mP_0 \int_0^{76} e^{rt}\,dt = mP_0 \frac{e^{r\times 76}-1}{r}$$

L'auteur de cet article n'est pas mathématicien. Il s'est appuyé sur un modèle d'IA (Intelligence artificielle) pour chercher ces solutions. Sébastien Tavenas, chercheur en mathématiques informatique CNRS-Université de Savoie, m'a aidé à valider puis affiner ces calculs et à en comprendre les limites. En particulier, l'important dans cette utilisation de l'IA n'est pas tant la réponse donnée que la bonne formulation de la question. L'humain garde toute sa place.

10 Le résultat attendu pour 1730 serait 90 400 contre 113 000.

quelques kilomètres du siège principal qui est dans une zone trop humide. La ville porte encore souvent dans les textes le nom de Marchand-Dessalines.

Il était donc intéressant de chercher à savoir qui était ce Marchand. En France, les instruments de recherche en ligne sur Internet des Archives nationales d'Outre-Mer (IREL[11]) proposent entre autres un accès via une base de données nominative constituée grâce au dépouillement des différentes sources. Celle-ci identifie plusieurs familles Marchand présentes à Saint-Domingue : des notaires à Léogane en 1723, un candidat au greffe de Port-au-Prince en 1788. Aucun de ces personnages ne semble avoir de lien avec la région de l'Artibonite. Marchand étant un patronyme relativement fréquent, jusqu'à étude généalogique plus précise, ils n'ont pas de lien identifié avec les Marchand qui nous intéressent.

Les dossiers du *Personnel colonial ancien (17e-19e siècle)*, en particulier ceux du *Bureau du contentieux des colonies*, offrent une meilleure réponse. Il s'agit de dossiers de procédures judiciaires concernant, pour la plupart, non des officiers civils ou militaires mais des colons et des négociants ou armateurs établis soit en France, soit outre-mer.

Le 23 novembre 1741[12] le greffe du tribunal royal de la sénéchaussée de Saint-Domingue, situé sur la commune de Saint-Marc, enregistre une *remontrance* pour assassinat. Un certain Jacques Marchand sortant d'une maison au quartier de l'Artibonite, paroisse Saint-Jérôme de la Petite Rivière, au lieu-dit *La Savane brûlée* où il était allé chercher un jeune cheval indompté pour le vendre au Cap, se serait querellé, le 14 novembre, avec un certain Césaire Herm dit Thamis, fermier à bail, à propos « d'une négresse » qu'il « retenait chez lui » et qui n'était pas *marronne* (affranchie). Le sieur Thamis lui en demande la restitution. La querelle s'échauffe. Dans la bagarre, Thamis tire un coup de pistolet sur Marchand qui est blessé et décède six jours plus tard. Son frère Pierre Marchand dépose plainte. En 1742, le sieur Thamis est condamné à mort et demande sa grâce[13].

A partir de 1742, un certain Louis Jacques Marchand, fils ou neveu de Jacques Marchand dont il porte le prénom, est *cavalier* dans la paroisse de Petite Rivière puis devient capitaine des *hussards mulâtres libres* de la paroisse des Gonaïves, officier en 1758[14]. Il arme, équipe et commande la milice des Gonaïves puis est promu major de la milice du quartier de Saint-Marc. En 1778 , il est candidat à la Croix de Saint-Louis pour 36 ans de service.

La documentation, tant l'ouvrage de Moreau de Saint-Méry que les documents d'archives, permet de cerner assez bien qui étaient les hommes de cette famille Marchand, installée au début du 18e siècle près de *Lagon-Laville*, sur la commune actuelle de Dessalines. Enfants de colons et d'esclaves affranchies, ils prennent pour compagnes des esclaves à qui on ne demande guère leur avis mais qui échappent ainsi au sort commun, qu'ils peuvent se disputer et qu'éventuellement ils affranchissent. Ils font progressivement défricher puis drainer les terres et fondent la plantation qui porte leur nom. Ils ont, au premier abord, de larges intérêts communs avec les colons, étant eux-mêmes propriétaires d'esclaves.

---

11 https://archives-nationales-outre-mer.culture.gouv.fr/

12 Archives nationales d'Outre-mer : FR,ANOM.E301 (ark:/61561/up424jdffhfl), pp. 136-142, Marchand.

13 Archives nationales d'Outre-mer : FR.ANOM.COL E 220 (ark:/61561/up424y0x0xi).

14 Archives nationales d'Outre-mer : FR.ANOM.COL E 301 (ark:/61561/up424jdffhfl).

Aux côtés des troupes régulières coloniales, peu nombreuses, ils constituent une milice armée de taille conséquente destinée officiellement à défendre la colonie contre des attaques extérieures, anglaises ou espagnoles. Ils disposent d'une cavalerie efficace, les hussards, et d'une artillerie, force traditionnelle des armées françaises depuis le 18e siècle. Ils ont aussi une véritable formation militaire, comme Toussaint Louverture et Dessalines. L'absence de réelle fortification de l'île avant l'indépendance d'Haïti permet toutefois d'affirmer que ces milices étaient avant tout une manière pour les colons de s'assurer contre une éventuelle révolte d'esclaves, même si le féroce maintien de l'ordre rendait cette hypothèse peu probable aux yeux des planteurs. La Révolution haïtienne verra le basculement de ces certitudes, l'alliance des mulâtres et des esclaves révoltés.

La Révolution haïtienne, une innovation historique dans la naissance d'un état indépendant.

Nous nous contenterons ici de rappeler quelques dates marquantes de l'indépendance d'Haïti. Celle-ci débute le 14 août 1791 avec la première révolte des esclaves à Bois-Caïman, conduits par Dutty Boukman. Les années 1792-1793 voient dans la colonie la première abolition de l'esclavage, autant pour recruter des soldats face aux menaces d'invasion hollandaise et anglaise que pour répondre aux idéaux des droits de l'homme. Entre 1793 et 1798, ce sont les brillants succès militaires de Toussaint Louverture, promu défenseur de Saint-Domingue contre les Espagnols puis les Anglais. Mais en 1798-1800, cette union de façade contre l'ennemi se brise sur les antagonismes fondamentaux, les colons veulent reprendre le contrôle. C'est la « guerre des couteaux » entre André Rigaud, soutenu par les colons et les Français, et Toussaint Louverture qui l'emporte et donne la première « Constitution de Saint-Domingue ». Il renonce toutefois à revendiquer l'indépendance, par réticence à rompre avec la Révolution française. En 1801-1802, lors d'une expédition française commanditée par Bonaparte, Toussaint Louverture est capturé et déporté au fort de Joux (Jura), l'esclavage est rétabli. En 1802-1803, la sanglante révolte des esclaves, avec d'impitoyables massacres de part et d'autre, conduit à la victoire de Pétion et Dessalines sur les troupes françaises de Rochambeau, à la bataille de Vertières, le 18 novembre 1803. Cet évènement retentissant marque une des premières et rares défaites des troupes de Bonaparte sur cette période. Le 1er janvier 1804 voit la proclamation d'indépendance d'Haïti, première république noire.

L'indépendance d'Haïti constitue, pour les historiens, une réelle innovation à l'échelle mondiale en instaurant un principe nouveau pour en fonder la légitimité : le nouvel État n'est ni une ancienne nation ni un peuple identifié par sa culture ou son histoire qui conquiert ou retrouve sa liberté. C'est au contraire la libération de la population noire qui fonde le peuple haïtien.

En 1804 donc, Dessalines choisit d'implanter la capitale de la république sur le territoire de la plantation Marchand. Il construit sa ville à quelques kilomètres car cette dernière est dans une zone trop humide. Elle est ainsi directement dominée par les mornes, ces hautes collines caractéristiques de l'intérieur d'Haïti. Dessalines y fait édifier six forts d'artillerie et de surveillance qui se protègent l'un l'autre, échelonnés sur les hauteurs de la ville. Ces forts devaient permettre à l'armée et à la population de s'enfuir en résistant suffisamment longtemps à un envahisseur. Le lieu est choisi à l'écart de la mer pour que les troupes françaises qui débarqueraient mettent plusieurs jours à arriver. La ville et les forts sont aussi à l'abri de l'artillerie de marine telle qu'elle existe à l'époque. Ils n'auront jamais à vérifier leur efficacité puisque Haïti est restée indépendante et n'a pas connu d'invasion extérieure, à part l'occupation militaire des États-Unis de 1915 à 1934.

En terme d'urbanisme, Dessalines construit une ville nouvelle, à la fois ville du 18e siècle facilement reconnaissable à son plan en damier, aérée et ouverte sur les terres environnantes, et ville militaire dont les avenues facilitent le déplacement de la cavalerie et de l'artillerie.

L'histoire d'Haïti depuis l'indépendance.

Il nous appartient de limiter ici notre commentaire à deux points de cette histoire à maints égards tragique. Ils concernent directement les relations entre la France et son ancienne colonie.

Lors de l'indépendance d'Haïti, le 1er janvier 1804, Dessalines est nommé gouverneur général. Comment interpréter la transformation de ce titre en celui d'Empereur, en septembre 1804 ? Les débuts d'une longue succession de dictatures militaires qui conduiront aux tontons macoutes des Duvalier père et fils ? Reconnaissons, dans cette hypothèse de l'orgueil personnel, une condescendance malvenue et une explication facile, vue de l'ancienne métropole, pour les nombreux tyrans et prédateurs qui accablent ses anciennes colonies. La dictature n'en est pas moins une réalité dans les malheurs d'Haïti. Il est cependant permis de voir dans le titre impérial pris par Dessalines, d'abord une fierté haïtienne. Après tout la France est devenue impériale le 18 mai 1804, quatre mois plus tôt. Les esclaves libérés ne pouvaient accepter que leur nation fût inférieure.

Ensuite, en 1825, la France a retrouvé son rang parmi les nations européennes. Elle renoue aussi avec ses ambitions coloniales. Toutefois, ni l'Angleterre ni les jeunes États-Unis n'accepteront son retour à Saint-Domingue. Sous la menace de la flotte française, Haïti se voit imposer un compromis léonin, indemniser les anciens propriétaires d'esclaves et de terres contre la reconnaissance de son indépendance. L'indemnité est chiffrée à 150 millions de livres, réduite ensuite à 90 millions, soit à peu près le prix de la vente de la Louisiane aux États-Unis. Cette dette colossale est de plus souscrite principalement auprès de banques françaises. Haïti achèvera de payer le capital en 1886, les intérêts ne seront éteints que dans les années 1950. Certains historiens estiment que ce prélèvement sur l'économie haïtienne peut être évalué, en valeur actualisée, entre 100 et 150 milliards d'euros, chiffre énorme au regard de la taille de l'île et de ses ressources limitées.

Et maintenant ?

Si vous voulez obtenir une image que ce que pourrait être la catastrophe économique, sociale et écologique, l'effondrement qui, selon certains, menace l'humanité, vous pouvez regarder *Cité Soleil*, le plus grand bidonville du monde qui s'étend autour de Port-au-Prince sur plusieurs dizaines de kilomètres. Vous y verrez femmes et enfants marchant à longueur de journée le long des pistes couvertes de déchets plastiques, transportant des bidons pour se procurer l'eau vitale aux points de distribution. Vous constaterez le quadrillage des centres de soin et de distribution alimentaire, tous rudimentaires et entretenus, pour la plupart, par les églises évangéliques nord-américaines[15]. Et désormais, les gangs surarmés, liés au narcotrafic, imposent leur autorité et rançonnent les populations.

A l'aéroport de Port-au-Prince, il est facile de voir les personnages richement vêtus qui débarquent des navettes de Miami ou de la Guadeloupe où ils habitent et investissent leur fortune. Les

15 *Médecins sans frontières* (MSF) mène à Cité Soleil une action prolongée, exemplaire et courageuse aux côtés de la population, sous la menace permanente des gangs. L'association *CartOnG*, depuis Chambéry avec des bénévoles dans la France entière, a fourni, début 2025, un appui technique pour cartographier, à partir de vues satellites, l'habitat et les voies d'accès, en appui à la mission de MSF.

administrations fiscales concernées semblent peu pressées d'en identifier l'origine. Ils sont attendus par de gros bras armés jusqu'aux dents et de gros 4x4, ils repartent très vite après avoir conforté leur autorité sur les gangs qu'ils commanditent. Découragés, craignant pour leur vie et leur famille, les Haïtiens ordinaires qui ont quelques moyens cherchent à fuir leur pays. Ils partent vers l'Amérique du Nord quand ils le peuvent, sinon vers la République dominicaine où ils sont victimes d'un ostracisme impitoyable. Des dernières interventions militaires extérieures sous l'égide de l'ONU, Haïti a retenu le choléra apporté par les casques bleus népalais et la prostitution développée au profit de certains hauts responsables des organismes internationaux. 400 policiers kényans ont été envoyés en 2024. Aux dernières nouvelles, ils arrivent à grand peine à protéger quelques postes de police et à se protéger eux-mêmes.

Mais dans tout Haïti et à Dessalines qui se revendique *le cœur vivant d'Haïti*[16], dans l'ancienne capitale de l'indépendance, vous pouvez voir aussi des enfants et des adolescents en uniformes élégants et d'une propreté irréprochable, au regard des conditions de vie. Ils se rendent dans les écoles ou les centres communautaires, le CAPDEL à Dessalines, tenu par et pour les jeunes. Partout, une jeunesse souriante et éduquée, une société civile courageuse et engagée, fière de son pays et qui aspire à une vie meilleure.

Il me faut ici quitter mon rôle d'historien pour laisser parler les sentiments et les convictions personnelles.

En Haïti, toutes les boîtes de Pandore des vents mauvais ont été ouvertes mais il reste l'espérance au cœur des Haïtiens. Un jour, dans six mois, un an, deux ans, dix ans, renouant les fils de leur histoire, les Haïtiens pourront peut-être à nouveau reprendre en main leur destin. Eux seuls devront et pourront combattre utilement. Mais ce jour-là et en attendant ce jour, nous peuple français, pouvons et devons rester présents à leurs côtés, au nom de la mémoire retrouvée de l'esclavage.

Novembre 2025,

Jean Luquet
Conservateur général du patrimoine (en retraite)
Membre de l'Académie de Savoie
Membre du conseil d'administration de Pays de Savoie Solidaires

16 Devise imaginée et choisie par les habitants membres du Comité du tourisme de Dessalines.